

Nom : "ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES – SANTE/SPORT"

1. Contexte

Partant du constat que l'activité physique permet de prévenir et d'améliorer l'état de santé des patients, la ville de Paris propose des activités physiques adaptées pour les patients atteints de maladies chroniques.

2. But

- Faire découvrir le plaisir et les bienfaits de la pratique de l'activité physique aux patients porteurs de pathologies chroniques : orientation, inscription, accompagnement personnalisé
- Favoriser l'accès à la pratique de l'activité physique adaptée aux populations en précarité suivies par les associations et les hôpitaux
- Accompagner les patients (à moyen terme) vers les dispositifs gratuits de droit commun

3. Déroulement

Des rencontres avec le corps médical et paramédical des services et associations demandeurs ont d'abord permis de cibler les besoins. Des conventions ont été conclues d'une part avec la direction de la jeunesse et des sports pour la mise à disposition d'équipements sportifs et d'éducateurs sportifs, d'autre part avec les groupes hospitaliers ou les associations. Les éducateurs sportifs ont suivi une formation dispensée par les médecins prescripteurs afin de mieux connaître les pathologies, les contre-indications ainsi que les populations adressées. Des fiches de liaison ont été établies d'une part entre les prescripteurs et la mission Paris Santé Nutrition faisant office de certificat médical, permettant une évaluation quantitative et l'identification d'une coordinatrice de PSN spécifiquement dédiée à l'accompagnement personnalisé des patients et d'autre part entre PSN et les éducateurs sportifs afin d'assurer le suivi du dispositif sur les plans quantitatif et qualitatif.

Chaque patient est donc orienté par un médecin vers la coordinatrice PSN en charge du projet, qui l'inscrit à des séances d'activités physiques adaptées en fonction de ses disponibilités, de son lieu de résidence et de ses préférences en termes d'activités.

Les éducateurs sportifs rencontrent chaque semaine la mission PSN pour le suivi des patients et une rencontre mensuelle de tous les partenaires est organisée afin de s'assurer de la présence régulière des patients (dispositif de relance).

Après 8 mois de mise en œuvre, 164 adultes porteurs de pathologies chroniques (dont la majorité est en situation de précarité) fréquentent régulièrement et avec assiduité les créneaux qui leur sont dédiés au niveau des équipements sportifs de la ville de Paris. Cette expérience sera une base d'identification des freins et des leviers pour étendre le sport santé aux Parisiens dont les pathologies nécessitent la prescription d'une activité physique adaptée.

4. Partenaires principaux

Ville de Paris (DASES-Sous-direction de la santé)

Hôpital Saint Antoine : services de cardiologie, rhumatologie, maladies infectieuses chroniques...

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

COMEDE : Comité Médical pour les exilés

5. Pour plus d'information

Ville de PARIS, Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé – Sous-Direction de la Santé,
92/94 Quai de la Rapée, 75012 Paris

N° : 0143477445

Bernard JOMIER (élu), bernard.jomier@paris.fr

Salima DERAMCHI, salima.deramchi@paris.fr

Jean-François MARTINS (élu)

Stéphane HEUZE, stephane.heuze@paris.fr